

PÔLE Pratiques Sportives

Contact : <u>sportive@loirebasketball.org</u>

Mme MONCORGE Géraldine

Règlement SPORTIF CHALLENGE Nöel GRANGE RAJ

ARTICLE 1 - Définition

Le CD 42 organise un challenge jeunes formule plateau pour toutes les catégories U13, U15, U17, U18, sous forme de trois plateaux PR – D2 –D3 sur trois journées en Juin, ouvert à tous les Groupements Sportifs opérant sportivement dans sa juridiction.

ARTICLE 2 - Engagements

Les groupements sportifs désirant participer pourront engager une ou plusieurs équipes selon leur niveau LIGUE - PR – D2 et D3.

Tous ces joueurs – joueuses devront être licenciés (es) et avoir un surclassement valide si nécessaire.

Les listes de joueurs ou joueuses brûlés (es) ou personnalisés (e) de début de saison restent valables pour ce challenge. Pour l'engagement de chaque équipe, un formulaire d'inscription est nécessaire et accessible en ligne sur le site du Comité.

ARTICLE 3 - Date limite des engagements

Elle est fixée par la Commission Sportive par voie de BO.

ARTICLE 4 - Système de l'épreuve

Afin d'établir une équité sportive, il est appliqué un système de handicap par catégorie.

	R1	R2	PR
R1	X	+7	+20
R2	-7	X	+15
PR	-20	-15	Χ

	D2	D3
D2	Χ	+ 7
D3	- 7	Χ

	PR	D2	D3
PR	Χ	+7	+15
D2	-7	Х	+7
D3	Χ	-7	Χ



PÔLE Pratiques Sportives

Contact : <u>sportive@loirebasketball.org</u>
Mme MONCORGE Géraldine

Règlement SPORTIF CHALLENGE Nöel GRANGE RAJ

Ces points de handicap sont inscrits automatiquement sur la feuille de marque.

ARTICLE 5 – Organisation

Le Comité va faire appel aux clubs pour organiser ces plateaux si leurs gymnases sont ouverts. Dans le cas contraire, les plateaux pourront se dérouler sur les terrains extérieurs.

Les règles de participation des joueurs-joueuses sont celles régissant les championnats départementaux.

Ce challenge se déroule conformément aux divers Règlements Fédéraux (Règlements Généraux, Règlements Sportifs, ...) et selon les Règlements en vigueur au niveau du CD 42.

Les rencontres se dérouleront sur 3 plateaux, Le 1^{er} plateau sera par secteur, le 2^{ème} aussi en fonction des équipes et des lieux, le 3^{ème} avec toutes les équipes.

- Samedi 12 /Dimanche 13 juin -
- Samedi 19/ Dimanche 20 Juin –
- Samedi 26/ Dimanche 27 Juin –

Les plateaux pourront être utilisés comme support de formation (officiel, technique...)

Les plateaux seront couvert dans la mesure du possible par des arbitres désignés par la commission des officiels et indemnisés par le Comité de la Loire